

universités possèdent maintenant des facultés d'administration commerciale qui se fondent dans une large mesure sur l'expérience d'écoles semblables des États-Unis.

Étant donné l'épuisement des ressources privées et les difficultés que rappellent constamment de nos jours le président de l'Université de Toronto et d'autres personnalités occupant des postes analogues, à mon avis, il est temps que nous songions à étendre les attributions du Conseil national de recherches pour qu'il puisse soutenir comme il se doit ces occupations méritoires. J'ose dire que, dans l'avenir immédiat, le besoin d'innovation se fera beaucoup plus sentir sur le plan social que sur le plan technologique. L'évolution technologique sera stérile si elle n'est accompagnée d'une évolution sur le plan social.

M. le président: La résolution n° 284 est-elle adoptée?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Si la discussion générale est finie, je poserai une ou deux questions à propos du détail des crédits.

M. Dickey: La discussion générale est absolument irrégulière; vous pouvez poser vos questions.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Il aurait peut-être été plus dans l'ordre que ce conseil vint de vous, monsieur le président. Nul doute que vous savez gré au député senior d'Halifax du concours qu'il vous prête. Au détail des affectations, je note un poste visant un gérant de restaurant. Le restaurant a-t-il d'autres employés?

Le très hon. M. Howe: Seulement le gérant.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Seulement le gérant? Alors, ce restaurant n'emploie que cette personne? Cette réponse doit-elle me porter à penser que cette cafétéria n'emploie que cette seule personne?

Le très hon. M. Howe: Nous avons répondu à la question. Je ne vois pas le pourquoi d'une telle pause. Aux termes de ce crédit, on emploie un homme à la cafétéria. Ce sont les employés du Conseil national de recherches qui exploitent la cafétéria et, s'ils ont besoin d'autre main-d'œuvre, ce sont ceux qui l'utilisent qui en assument le coût. Pourquoi la pause?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): La pause avait pour objet de permettre au ministre de répondre.

Le très hon. M. Howe: J'ai répondu à votre question.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Le ministre dirait-il comment on peut motiver un tel arrangement? Sauf erreur, ce n'est pas comme cela que les choses se passent dans les autres services. Ici, grâce aux crédits dont il dispose, le ministère se charge du traitement du principal employé de la cafétéria, tandis que les autres sont payés à même les revenus de l'entreprise. N'est-ce pas une façon inusitée de procéder de la part de l'État, que d'engager le gérant de la cafétéria?

Le très hon. M. Howe: Il n'est pas nécessaire de faire comme ailleurs et qu'y a-t-il de mal à cela?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): A mon avis, il ne convient pas que l'État verse le traitement du gérant de la cafétéria et que les bénéfices obtenus de l'entreprise ne soient pas versés au compte du Receveur général du Canada.

En d'autres termes, monsieur le président, dans ce cas particulier, nous pourrions dire, peut-être, que nous soutenons une entreprise qui en vaut la peine,—je ne mets pas ici en doute la nécessité d'avoir une cafétéria; mais il me semble qu'alors que nous affectons des fonds publics, le revenu provenant de ces fonds ne va pas à la caisse publique ou au Receveur général du Canada. Le ministre pourrait peut-être nous dire s'il en est bien ainsi.

Le très hon. M. Howe: Cette seule femme administre quatre cafétérias. Le fonctionnement de ces établissements n'occasionne aucune dépense à l'État. Il est beaucoup plus économique de laisser les usagers des cafétérias en faire les frais. Ils paient les dommages et assument les frais d'exploitation. Les prix des repas doivent être assez élevés,—et ils le sont en réalité,—pour que le bilan ne se solde pas par un déficit. En d'autres termes, il n'y a pas de crédit visant au maintien de quatre cafétérias; mais en confiant celles-ci à une seule personne nous résolvons le problème de l'alimentation. Je signalerai que les laboratoires du Conseil national de recherches se trouvent à quelques milles du restaurant le moins éloigné. Nous résolvons le problème de l'alimentation aussi économiquement que possible pour l'État.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Je puis souligner de nouveau que la réponse qui vient d'être fournie prouve ce que j'avance. Je ne m'oppose pas à ce qu'il y ait des cafétérias. Je puis voir qu'elles sont nécessaires. Cependant, nous affectons ici des fonds de l'État à une employée pour qu'elle gère une entreprise qui ne relève pas directement du